

Plateforme Biodiversité 2020 #1

—
**Compte-rendu de la première réunion,
tenue le 27 juin 2019 à Sciences Po**



© Alex Siale

Fin 2020, en Chine (Kunming), aura lieu la COP15 de la Convention sur la diversité biologique, qui verra l'adoption d'un nouveau cadre mondial pour la gouvernance de la biodiversité après 2020. Ce processus de négociation est déjà engagé et l'agenda des discussions jusque Kunming déjà bien chargé et complexe. Afin de permettre aux acteurs français de suivre plus facilement cette actualité et d'améliorer la compréhension collective de ses enjeux, et si possible de faciliter leur engagement dans la préparation de la COP15, l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) et l'Agence française pour la biodiversité (AFB) coorganiseront, à échéance régulière (tous les 3 mois environ) jusque fin 2020, pour proposer des moments de décryptage et d'appropriation de l'actualité internationale touchant à la biodiversité. Ces rendez-vous réguliers rassembleront une grande diversité d'acteurs français (État et ses agences, collectivités, recherche, ONGs, entreprises, journalistes, partis politiques). Cette série d'événements, et les acteurs qui y participeront, formeront la « Plateforme Biodiversité 2020 ».

PROGRAMME

- 12h30-12h45** **Accueil des participants**
- 13h00-13h15** **Allocution de bienvenue: Vers 2020 et au-delà**
Audrey Coreau, Directrice adjointe de l'appui aux politiques et aux acteurs, Cheffe du Département des stratégies, de la mobilisation des acteurs et des territoires, AFB
- 13h15-13h30** **Introduction**
Aleksandar Rankovic, Coordinateur Gouvernance internationale post-2020 de la biodiversité, Iddri
- 13h30-14h30** **Retour sur l'IPBES-7 et le G7**
Virginie Dumoulin, Directrice des affaires européennes et internationales, ministère de la Transition écologique et solidaire
Yann Laurans, Directeur Biodiversité, Iddri
Robin Goffaux, Charge de mission biodiversité et agriculture, Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB)
- 14h30-15h30** **Perspectives sur l'Europe : retour sur les élections européennes et perspectives sur les enjeux européens sur l'environnement**
Daniel Boy, Directeur de recherche à Sciences Po, CEVIPOF
Pierre-Marie Aubert, Coordinateur de l'initiative Agriculture européenne, Iddri
- 15h30-16h00** **Pause café**
- 16h00-17h00** **Gouvernance internationale et mobilisation des acteurs français : quelles opportunités vers Kunming et au-delà ?**
Aleksandar Rankovic, Coordinateur Gouvernance internationale post-2020 de la biodiversité, Iddri
Marine Braud, Responsable diplomatie verte, WWF France
Alice Durand-Reville, Corporate Public Affairs Director, Danone
Gauthier Queru, Investment Director and Land Degradation Neutrality (LDN) Fund project Manager, Mirova
- 17h00-17h30** **Allocutions de clôture**
Sébastien Moncorps, Directeur, UICN Comité français
Yann Wehring, Ambassadeur à l'environnement

RÉSUMÉ

Allocution de bienvenue : Vers 2020 et au-delà.

Audrey Coreau, Directrice adjointe de l'appui aux politiques et aux acteurs, Cheffe du Département des stratégies, de la mobilisation des acteurs et des territoires, AFB

Audrey Coreau annonce l'intention de l'AFB, en partenariat avec l'Iddri, de réunir régulièrement une plateforme multi-acteurs française, dans le double but de :

- Faire connaître l'action internationale du gouvernement dans le domaine de la biodiversité, tenir au courant les acteurs des principaux rendez-vous, de leurs résultats et des évolutions prévisibles.
- Permettre aux acteurs en charge des négociations d'échanger avec les représentants de la société civile afin de connaître leurs propres initiatives, leurs sujets de préoccupation, et leurs points de vue sur les enjeux de biodiversité négociés.

L'objectif de la plateforme est donc d'informer d'une part, mais aussi de débattre sur l'agenda, les enjeux à porter et faire porter.

L'AFB a ainsi lancé une initiative « engagés pour la nature », dans l'objectif de labelliser, de favoriser et de soutenir les engagements, avec un volet collectivités en mai, et un dispositif pour les entreprises prévu pour l'automne.

Introduction

Aleksandar Rankovic, Coordinateur Gouvernance internationale post-2020 de la biodiversité, Iddri

Aleksandar Rankovic rappelle que le paysage des conventions est encore plus compliqué, pour la biodiversité, qu'il ne l'est pour le climat, notamment du fait de la multiplicité de conventions internationales qui la concernent, outre la Convention sur la diversité biologique.

Dans ce domaine, nous avons à intégrer l'héritage de deux décennies d'engagements internationaux qui n'ont pas produit d'effets à la hauteur des ambitions. Ne faire que reporter les objectifs à une décennie plus tard n'est pas une option recommandable, et un renouvellement de la mécanique de gouvernance est à souhaiter. Le renouvellement est à chercher sur quatre axes : les cibles ou le contenu des engagements, la redevabilité de ces engagements, les financements, enfin l'agenda de l'action.

La plateforme est composée de représentants de l'État, de ses agences, des collectivités, des acteurs de la recherche, des associations, journalistes et responsables politiques. L'objet est de chercher à communiquer et mettre en débat tant les textes des négociations que leurs contextes.

→ **La prochaine réunion de la plateforme est fixée au 20 septembre (matin ou après-midi, à préciser).**

Retour sur l'IPBES-7 et le G7

Virginie Dumoulin, directrice des affaires européennes et internationales, ministère de la Transition écologique et solidaire

Les autorités gouvernementales souhaitent mettre la biodiversité au même niveau que le climat (Nicolas Hulot : « ce sont les deux faces de la même pièce »). Le G7 traite, de ce point de vue, trois sujets :

→ Une crise de la consommation des ressources qui s'avère aussi importante que la crise de la biodiversité

→ Une annonce du président de la République au G7 en 2018 d'une attention aux questions des inégalités environnementales, les plus pauvres étant les plus sujets aux pollutions, aux perturbations climatiques et aux dégradations de la biodiversité.

→ La mobilisation à l'international des alliances et coalitions devant aboutir à un approfondissement des engagements.

Retour sur les G7 environnement (Metz) et G20 (Osaka, Japon) :

→ La dynamique éprouve des difficultés avec les USA, qui mettent en avant les principes de liberté individuelle, et, de ce point de vue, refusent les mécanismes devant aboutir aux changements de comportements par contrainte. Il reste les options qui consistent à donner aux consommateurs le choix, par des politiques publiques offrant une variété d'options, favoriser les transports en commun dans la mesure où cela n'empêche pas les citoyens de prendre leur voiture. En 2019, le communiqué du G20 contient un paragraphe commun, un paragraphe des « 6+UE » sur la nécessité de rehausser l'ambition, et un paragraphe spécifique USA, bien que ceux-ci aient souhaité éviter d'apparaître isolés.

→ En 2020, le G7 sera sous présidence américaine, ce qui laisse présager des coopérations possibles sur la politique de l'eau et sur la biodiversité. Le G20 sera présidé par l'Arabie Saoudite, et traitera des engagements volontaires, des processus de redevabilité.

Sur les ambitions et les coalitions, la France pousse l'UE à adopter une stratégie ambitieuse sur la déforestation importée ; mentionnons aussi l'ICRI, dans laquelle la

France a rallié de nouveaux pays, les engagements sur le plastique et l'objectif de faire évoluer les pratiques (avec l'espoir d'une déclaration ambitieuse au G20), des coalitions pour l'égalité entre genres en matière de biodiversité.

Yann Laurans, directeur du programme biodiversité, Iddri

On propose ici une sorte de « surlignage » personnel du rapport d'évaluation mondiale de la biodiversité de l'IPBES dont le résumé pour décideurs a été adopté en mai 2019 à Paris.

Nous retenons tout d'abord que le rapport montre que l'effondrement de la biodiversité terrestre est en premier lieu dû aux changements d'utilisation des sols occasionnés par l'agriculture, en lien, notamment, avec l'augmentation de la consommation de produits animaux. Pour les océans, c'est la pression de la pêche qui est la cause principale de déclin. Cela suggère d'adopter des engagements concernant le système agroalimentaire.

Les progrès politiques enregistrés concernent surtout l'adoption de textes, dont l'application fait défaut, ce qui plaide pour transférer une partie de l'attention politique vers leur mise en œuvre concrète.

Une partie de la solution reposera sur les « peuples autochtones et les communautés locales », dont l'Evaluation mondiale démontre l'importance numérique et le rôle majeur dans le maintien de la biodiversité. Cela suggère de concevoir des modes de développement économique et social qui les protègent et s'appuient sur eux.

Robin Goffaux, chargé de mission biodiversité et agriculture, Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB)

Le Conseil scientifique de la FRB a, de son côté, souligné un certain nombre de messages importants à retenir de l'évaluation mondiale. Parmi ceux-ci, on peut noter :

- L'accent mis sur le nécessaire changement de comportements, à toutes échelles, individuelles comme collectives (politiques publiques).
- Des besoins de recherche apparaissent sur les domaines encore mal appréciés, comme l'efficacité des politiques mises en œuvre.

En ce qui concerne la négociation et son effet sur le contenu, le Conseil scientifique note par exemple certaines censures concernant les pressions sur la biodiversité, ainsi qu'une certaine réticence à fournir des axes prescriptifs.

La FRB souligne l'importance de la question des indicateurs pour définir les futures cibles, la « fenêtre de tir » de l'agenda de l'action (c.a.d. des engagements des acteurs non-étatiques), et évoque ses propres travaux à venir, avec notamment la journée de la FRB sur la question des indicateurs en octobre 2019.

Perspectives sur l'Europe : retour sur les élections européennes et perspectives quant aux enjeux européens sur l'environnement

Daniel Boy, directeur de recherches à Sciences Po, CEVIPOF

Daniel Boy propose une analyse des enjeux environnementaux du vote européen. Le noyau initial des Verts est constitué de la Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Suisse, Autriche, Allemagne, Luxembourg, pays où le vote vert national est relativement constant. Aux Pays-Bas et au Danemark, il est concurrencé par les partis socialistes qui sont parvenus à capter le vote vert. Pour la Suède et Finlande, on observe une trajectoire plus irrégulière, en dents de scie. Au Royaume-Uni, le scrutin majoritaire à un tour rend très difficile à un troisième parti de percer. En Irlande, les résultats sont modestes, et dans le Sud de l'Europe le vote vert est associé à d'autres enjeux ou des coalitions. Dans l'Europe centrale, le développement du vote vert est beaucoup plus tardif.

L'écologie politique a-t-elle progressé en Europe dans le contexte de crise de la biodiversité ? On constate une évolution de 7,9 % à 12,4 % dans les pays où un parti vert est présent. Mais l'un des résultats majeurs de ses analyses est que le vote « Vert » apparaît bien plus fortement corrélé au PIB par habitant qu'à l'importance accordée par les individus aux préoccupations environnementales.

Pierre-Marie Aubert, coordinateur de l'initiative Agriculture européenne, Iddri

Pierre-Marie Aubert expose les résultats d'une simulation réalisée par l'Iddri et montrant à quelles conditions il serait possible de nourrir les Européens, de conserver leur balance commerciale agricole, avec une agriculture entièrement agro-écologique. Ce scénario suppose notamment une réduction de la part carnée du régime alimentaire des Européens, jusqu'à atteindre approximativement le ratio recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé. L'enjeu politique, sur cette base, est de faire entrer les critères environnementaux dans les recommandations diététiques : aujourd'hui les régimes recommandés le sont pour des raisons principalement sanitaires, et n'intègrent pas le changement climatique et la biodiversité. De fait, la biodiversité est le parent pauvre des négociations de la PAC. Le modèle agricole promu par cette dernière est axé sur les flux, et favorise les animaux monogastriques (volaille et porc notamment) au détriment des ruminants extensifs (bovin). Pourtant, ceux-ci sont essentiels à la conservation de la biodiversité européenne par le fait qu'ils valorisent les prairies, indispensables dans les mosaïques paysagères des régions tempérées.

La directive pesticides sur la réduction des risques ne contient que des obligations de moyens. C'est ce qui a conduit à l'adoption du programme Ecophyto en France, dont l'échec est constaté. Il faudrait donc retravailler cette directive dans l'optique d'engagements sur les résultats.

L'ensemble doit se faire avec un accompagnement de la profession. La directive contre les concurrences déloyales dans les filières agroalimentaires protège contre certaines pratiques des acteurs de l'aval, mais le « premium » de prix versé aux agriculteurs est très réduit.

Échanges avec la salle

- L'un des points aveugles de la critique de la PAC et de ses réformes est le volet social, la démographie agricole, notamment.
- La dimension « gaspillage » est comprise dans le scénario agroécologique. On suppose, de manière prudente, une diminution de 10 % de celui-ci. De même, le scénario suppose une réduction de 90 % des importations d'huile de palme, et la conservation des autres importations de commodités agricoles tropicales à leur niveau actuel, n'augmentant ainsi pas la déforestation importée par l'Europe.
- Approfondissements sur l'analyse du vote Vert. Globalement, l'Est et le Sud de l'Europe sont caractérisés par une faible adhésion électorale sur les questions environnementales. Le lien PIB / vote vert, n'est pas nouveau, mais aujourd'hui il faudrait, pour améliorer notre compréhension, intégrer aux analyses les caractéristiques culturelles. Les partis verts ont toujours fait face à un dilemme : s'occuper de l'environnement seulement, ou s'occuper aussi d'autre chose. En France, il leur est reproché de donner l'impression de ne plus s'occuper d'environnement. De fait, leur action ne porte pas toujours sur l'environnement. Mais la question se pose : est-il possible, pour un parti, de ne proposer des réponses que sur l'environnement ? Le système partisan, par essence, vous oblige en effet à proposer des réponses sur toutes les questions, à la différence de la situation d'une association environnementale. Le vote des jeunes pour les verts : un quart des jeunes a voté vert. Ce vote pourrait évoluer lorsque cette génération arrivera au pouvoir. On constate par ailleurs que, si les jeunes « croient » plus au changement climatique que leurs aînés, ils pratiquent moins des gestes moins positifs, notamment parce qu'ils sont moins sobres dans leur consommation. Certains des phénomènes sont des phénomènes de génération, comme le changement climatique. Les effets générationnels, dans les préférences et les opinions, se conservent, ceux qui sont associés à l'âge, non.

Gouvernance internationale et mobilisation des acteurs français : quelles opportunités vers Kunming et au-delà ?

Aleksandar Rankovic

Début septembre, après une négociation qui se déroulera à Nairobi, la communauté de négociation disposera des éléments suivants :

→ Le type de cible à rechercher, en quelque sorte le « format » des cibles. Il y a aura probablement une cible sur les pressions, notamment une réduction de tant de pourcent des pesticides, par exemple.

→ Les grands sujets / thèmes à l'agenda de la négociation.

En février 2020, un premier brouillon de texte sera émis, en visant d'avoir un texte rediscuté pour une copie pour l'intersession de juillet 2020.

Marine Braud, Responsable diplomatie verte, WWF France

Rappel de l'urgence : la nature nous offre gratuitement des services, estimés à 1,5 fois le PIB mondial, ce qui montre que le système économique ne parvient pas à prendre en compte ces données fondamentales, et suggère le besoin d'un changement de fond pour mettre l'humanité sur la voie de l'arrêt de perte de biodiversité. Tous les acteurs sont concernés, et non seulement les Etat et les entreprises.

On propose d'identifier et de considérer cinq catégories d'acteurs pour la mobilisation :

- Les États avec la négociation du cadre post-2020 +
- Les collectivités locales, avec par exemple les actions sur la revégétalisation des villes
- Les entreprises, avec par exemple les actions pour réduire l'empreinte importée
- La finance, pour diriger des flux d'investissement durables vers les actions positives pour la biodiversité
- Les banques de développement pour débloquer les fonds vers des projets pour lesquelles leur action vise à les rendre rentables, en combinaison avec les financeurs privés.

Alice Durand-Reville, Corporate Public Affairs Director, Danone

Danone, dont le premier marché est aux Etats-Unis, et qui fait les deux tiers de son chiffre d'affaires en-dehors de l'UE depuis 1996, se veut la première « entreprise à mission » dans le monde. Sa mission est d'apporter du profit à toutes ses parties prenantes (optique « stakeholders plutôt que shareholders »). Ses engagements sont (1) la neutralité carbone, engagement pris en 2015 pour l'ensemble de la chaîne de production ; (2) l'agriculture régénératrice, qui suppose de changer les habitudes de production, et notamment qui promeut la rotation des cultures, avec un "green day" en France depuis 2018, où la totalité des bénéfices (5 millions) alimente un fonds pour aider à la transition des agriculteurs ; (3) un engagement à ce que 60% de ses produits soient sans OGM pour éviter la simplification des espèces utilisées.

En cours, une coalition avec 25 entreprises, « OP2B, One Planet Business for Biodiversity », pour porter ces engagements.

Gauthier Queru, Investment Director and Land Degradation Neutrality (LDN) Fund project Manager, Mirova

La finance durable a deux caractéristiques : elle se veut un moyen de financement de l'économie réelle, et elle cherche à s'inscrire dans le long terme, en prenant en compte les dimensions environnementales et sociales, en s'inspirant de ce qui s'est fait dans le domaine du climat et de l'énergie, avec la volonté de conduire le système de production vers une décarbonation. Elle a deux fonctions: corriger les imperfections des marchés, avec le soutien aux certifications comme le bio, Rainforest, autrement dit aux signaux de marché ; et d'autre part, prêter aux acteurs de l'agroécologie.

Mirova est un fonds de lutte contre la dégradation des terres contribuant à la Convention de Rio de lutte contre la désertification, après un appel d'offres international qu'elle a remporté. L'objectif est celui de « zéro dégradation des sols (ODD15.3) » et le fonds est le véhicule financier de long terme pour les opérateurs de terrain. Les critères de financement de Mirova sont organisés selon deux grandes familles : (1) des critères d'exclusion (grandes monocultures, fortes dépendances aux phytosanitaires, etc.) ; et (2) trois indicateurs : les actions qui concourent à l'augmentation de la productivité des sols, l'augmentation du couvert vert, et le carbone organique des sols. Il faut que les trois ensemble soient accrus par les actions financées (de fait, l'agriculture chimique sait en augmenter deux, mais pas trois).

Questions au panel : que serait, selon chacun d'entre eux, un résultat de COP 15 de la CBD qui va dans le bon sens ?

- Gautier Quéru (Mirova) : permettre de visualiser concrètement ce qu'est une économie qui conduit à « zéro perte de biodiversité ».
- Marine Braud (WWF) : si les entreprises se disent « dans ce cadre, je sais ce que je peux faire » ; et si, contrairement aux objectifs d'Aichi, on parvient à des objectifs associés à une redevabilité.
- Alice Durand-Reville (Danone) : un cadre législatif et financier, et notamment une évolution dans les subventions.

Echanges avec la salle

- Comment est définie l'agriculture régénératrice, sachant que, pour la biodiversité en particulier, chaque détail du modèle peut le rendre positif ou au contraire négatif pour la biodiversité (ainsi dans le cas de l'agroforesterie) ?
➔ Les définitions sont adaptées via une concertation locale, avec un appui du fonds d'investissement Livelihoods. Il n'y a pas aujourd'hui d'alignement scientifique de l'agriculture régénératrice.
- Le dilemme devant lequel nous sommes est le suivant : soit reconnaître des

pratiques dont on sait qu'elles sont bonnes pour la biodiversité, qu'elles vont dans le bon sens (exemple : baisse de l'utilisation de pesticides), sans chercher la perfection, ni attendre que tout le monde soit aligné ; mais alors on ne dispose pas d'une forme de certification, de garantie scientifique indiscutable. Soit on vise au contraire une telle garantie, des « science-based targets », qui définissent l'objectif final idéal, mais alors on risque d'attendre longtemps un consensus, et sa traduction opérationnelle en termes de pratiques dans chaque situation géographique et économique.

- Comment les pratiques promues (agriculture régénératrice, zéro dégradation des sols, etc.) sont-elles adaptées localement ? Les acteurs travaillent effectivement avec les acteurs locaux (chefs de village, etc.), et ne sont pas eux-mêmes les entrepreneurs. L'engagement est d'acheter la production sur 5 ans, de repartir de l'existant et de restaurer la santé de la terre.
- L'agro-écologie est un sujet que le gouvernement français porte depuis plusieurs années (2013, voire depuis la vache folle) puis qu'il a inscrit dans la loi. Un travail de longue haleine est mené pour promouvoir le modèle dans les grandes organisations internationales ; ainsi, la FAO reprend à son tour le concept/modèle, preuve qu'on apporte quelque chose de nouveau, par rapport à l'agriculture soutenable.

Allocutions de clôture

Sébastien Moncorps, Directeur, comité français de l'UICN

Le Congrès mondial de la nature (Marseille, 11-19 juin 2020) est organisé en deux parties : (1) quatre jours de forum au début, sur le thème des solutions. Le message d'ensemble consiste à montrer que « la conservation, ça marche » ; puis (2) l'assemblée générale des membres, qui adopte des résolutions. À la date de cette présentation, l'UICN a reçu 60 propositions d'événements pour le forum, et 28 propositions de résolutions, notamment sur l'artificialisation, le séquençage digital, les pesticides, les sables, les mines, le trafic d'espèces, la pollution par les plastiques. Le congrès comprendra des espaces ouverts au public, sur le modèle des espaces génération climat de la COP21. Le forum ne s'arrête pas pendant l'AG, la partie pavillon et expositions reste ouverte, ainsi que l'espace Générations Nature.

Monsieur l'Ambassadeur délégué à l'environnement Yann Wehring

L'ambassadeur rappelle que le GIEC a joué un rôle essentiel pour la COP21. Il nous faut le même schéma pour la COP15 de la CDB. Depuis quelques mois, il observe une baisse de la capacité d'action des États, ce qui signifie que les engagements des acteurs non-étatiques sont d'autant plus nécessaires. Il faut travailler à des basculements par filières, par champ d'action, tant il est vrai que, lorsque 20 % d'un secteur s'engage, l'ensemble du secteur peut suivre.

La question qui va être regardée à la loupe, dans le contexte de la COP15, est

« qu'est-ce que cela va changer pour la biodiversité ? ». D'où l'importance des questions de vérification, de la mesure des actions, et donc de la définition des objectifs de manière plus précise, ce qui renvoie, pour finir, à la recherche des indicateurs.

La difficulté sera celle d'un consensus autour d'un objectif vraiment ambitieux. Certains pays, et pas des petits pays, ne vont pas aider. Il faudra être dans l'innovation. Il vaut mieux avancer à quelques-uns que ne pas avancer...

Un événement organisé en partenariat avec Sciences Po, dans le cadre de l'initiative Make it Work



Résumé préparé par :
Yann Laurans, yann.laurans@iddri.org
Aleksandar Rankovic, aleksandar.rankovic@iddri.org

Voir www.iddri.org pour plus d'informations